

Nom

NTUKABUMWE

Origine

Liba

Chefferie

Nyakare

Territoire

Astrida

Profession

Sans

N° du R.E.

5948

Formule dactyloscopique :

Arrêté le

28/11/52

{ 7 jrs de S.P.P
20 jrs Ann ou 5 jrs S.P.S

Condamné le

28/11/52

{ 21 jrs F.I ou 3 jrs C.P.C

1/4 de peine :

5/12/52 ou 10/12/52 ou 13/12/52

Sorti le

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN.



P. O. Jull.

REQUISITION
A FIN D'EMPRISONNEMENT

Reg. du M.P. No 2948
Reg. du rôle. No 173

TRIBUNAL de Police de Ruhengeri

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Ruhengeri
de recevoir et emprisonner le nommé NTUKABUMWE fils de Gasamunyiga
et de Nyirabagige originaire de Liba, Nyakare, Astrida

condamné par jugement du Tribunal de Police de Ruhengeri
en date du 28/11/12 195 devenu irrévocable le 195.
à 7 yrs de S.P.P 200fr Amou 5 yrs de S.P.S au diff de 1 au 3 yrs C.P.C
du chef d non paiement de l'f C 195

Ruhengeri, le 28/11/12 195
L'Officier du ministère Public,

Dene